Image not found or type unknown

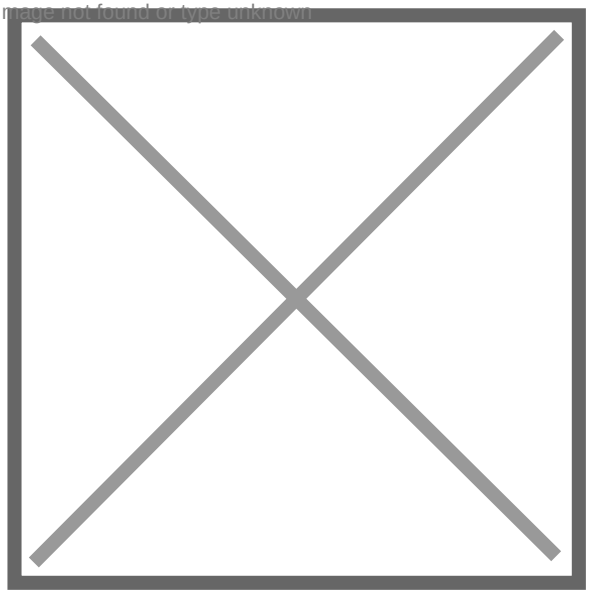

Qui doit faire le trajet en cas deménagement apres un divorce?

Par **les2ju**, le **05/10/2009** à **22:12**

Bonjour,
mon ami a été marié dans le passé, il est divorcé, le jugement a été basé dans une ville, nous habitons a 60km de cette derniere, c'est a nous de faire les trajets car elle reside tjs dans la ville du jugement, elle va demenager plus loin, est-ce-que ca va etre a nous de faire tt le trajet vu qu'elle s'ecarte de la ville du jugement ou va-t-elle etre obligé de faire la moitié du trajet voir jusqu'a la ville du jugement?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés